



**SYNDICAT MIXTE
POUR L'AMENAGEMENT ET LA GESTION
DE LA ZONE D'ACTIVITES ECONOMIQUES
DE SAINT GEOURS DE MAREMNE**

N° 11

Objet : Communication sur les décisions prises dans le cadre des délégations confiées au Président du Syndicat Mixte

Le 12 février 2024,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental à Mont-de-Marsan, Salle Henri Lavielle, sous la présidence de M. Xavier FORTINON, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

Représentant le Département des Landes

- M. Xavier FORTINON
- Mme Sylvie BERGEROO
- M. Jean-Luc DELPUECH
- M. Cyril GAYSSOT
- M. Olivier MARTINEZ
- Mme Eva BELIN
- M. Jean-Marc LESPADE

Représentant la Communauté de Communes Maremne Adour Côte-Sud

- M. Hervé BOUYRIE
- M. Lionel COUTURE
- M. Jean-François MONET

Avaient donné procuration :

- M. Dominique COUTIERE à M. Cyril GAYSSOT
- Mme Sandra TOLLIS à M. Jean-Luc DELPUECH
- Mme Muriel LAGORCE à M. Jean-Marc LESPADE

Etaient excusés :

- M. Damien DELAVOIE
- M. Pierre FROUSTEY
- Mme Aurélie BERNEDE
- M. André JAKUBIEC
- M. Mathieu DIRIBERRY
- Mme Jacqueline BENOIT-DELBAST
- M. Pierre PECASTAINGS

Etaient également présents :

- Pour la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud : Mme Marilou BONAL, Chargée de développement économique
- Pour la SPL DOMOLANDES : M. Hervé NOYON, Directeur Général
- Pour la SATEL : M. Frédéric DASSIE, Directeur et Mme Aurélie CAPDEVIELLE, Chargée d'opérations
- Pour la Paierie départementale : Mme Isabelle COLOMB, Payeuse départementale
- Pour le Conseil départemental :
 - Mme Isabel MORENO, Directrice Générale Adjointe en charge de l'attractivité
 - M. Eric SARGIACOMO, Pôle « Attractivité »
 - M. Nicolas BRUNIER, Mme Stéphanie LASSIS et Mme Cécile DUPOUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...



Le Comité Syndical,

VU l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du Comité Syndical en date du 20 septembre 2021 donnant délégation au Président du Syndicat Mixte en matière de marchés publics,

VU le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

D E C I D E :

- de prendre acte de la communication du Président relative aux décisions suivantes prises dans le cadre des délégations qui lui ont été confiées :
 - **Décision portant remboursement anticipé d'un emprunt auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel d'Aquitaine aux conditions suivantes :**
 - **Montant du remboursement anticipé :** 306 567,96 €
 - **Date de valeur du remboursement :** le 26 octobre 2023
 - **Frais :** néant
 - **Décision du Président en date du 16 octobre 2023**
 - **Marché de services portant sur la réalisation de prestations techniques en localisation de fuites d'eau à certains ateliers du Centre de ressources et de développement « DOMOLANDES » dans le cadre du mandat de travaux de maintenance et de rénovation des bâtiments du Centre de ressources et de développement « Domolandes » selon les conditions suivantes :**
 - **Proposition de la SATEL** en date du 2 novembre 2023
 - **Titulaire :** SAS ALFA – 10 rue Louis Lumière à MONTARDON (64121)
 - **Nature des prestations :** réalisation de prestations techniques en localisation de fuites d'eau à certains ateliers du Centre de ressources et de développement « DOMOLANDES » tel que suit :
 - Réalisation de tests de mise en charge des chéneaux et aspersion des points singuliers aux ateliers 43 et 45, ainsi que remise d'un rapport avec photos
 - Réalisation d'inspections vidéo des descentes et des réseaux d'eaux pluviales issus des chéneaux, recherche des regards théoriques de pied de façade et recherche sur drain d'évacuation si possible, sur l'ensemble des ateliers situés côté Sud, ainsi que remise d'un rapport avec photos
 - **Montant total :** 1 410,00 € HT
 - **Décision du Président du Syndicat Mixte en date 17 novembre 2023**

Le Président du Syndicat Mixte,

X F. L _____

Xavier FORTINON